

MENTIONS LEGALES

- **Société éditrice**

Le site www.finesia.fr est édité par la société SAS FINESIA Conseil et crée par M-GATE JE

- **FINESIA Conseil**

Une marque de SAS FINESIA Conseil, au capital de 4 000 €, Immatriculée au RCS d'Aix En Provence sous le numéro SIREN 794325431

- **Siège social : 190 rue Marcelle Isoard Bt A Oxydium Concept 13290 Aix En Provence Les Milles – Tél. : 07 86 31 22 86; Site internet : www.finesia.fr**

- **Etablissements secondaires Immatriculés aux Greffes de Tribunal de Commerce (GTC) d'Evry (91) et Toulon (83)**



- Marque et Société déposées à l'INPI : N° National 13/4007663
- **Hébergement** : OVH Siege social : 140 Quai du Sartel 59100 Roubaix France site : www.ovh.com

- **Protection des données personnelles**

Les informations collectées, lors de votre inscription, sont conservées pendant six mois afin d'assurer le fonctionnement des services. Les données sont ensuite détruites.

Les informations qui vous concernent sont exclusivement destinées a FINESIA Conseil. Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Conformément à l'article 34 de la loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, veuillez-vous adresser à FINESIA Conseil (coordonnées ci-dessus).

Le site www.finesia.fr est déclaré à la CNIL sous le numéro **2057558**.

- **Propriété intellectuelle**

Le présent site est la propriété de la société FINESIA Conseil. Toute reproduction, totale ou partielle, de ce site et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation préalable de FINESIA Conseil, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

- **Législation Article L 321-2 du Code de la Consommation :**

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

- **Voie de recours : réclamation et médiation de la consommation**

Vous pouvez déposer toute demande de réclamation soit directement sur le présent site, soit par courrier postal adressé au Responsable du Service client : *190 Rue Marcelle Isoard, Bt A, Oxydium Concept 13290 Aix En Provence Les Milles*

En cas de réponse insatisfaisante à une réclamation, vous avez la possibilité de saisir gratuitement un Médiateur indépendant en déposant un dossier, soit en ligne sur www.mediateur-consommation.fr, soit par courrier à **Médiateur de l'Anacofi** 92 Rue d'Amsterdam 75009 Paris ; *Il s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :*

-dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;

-deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées

Mentions légales pour activité crédit :

- Titre d'IOBSP Intermédiaire en opérations de Banque et Service de Paiement ; Catégorie **COBSP** : Courtier en opérations de banque et **COA** Courtier en assurance, immatriculé au registre de l'**ORIAS** www.orias.fr sous le n° 13007994
- Nous sommes soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Pour tout recours vous pouvez adresser un courrier à : **ACPR** 61, rue Taïtbout - 75436 PARIS cedex 9; Site : <http://acpr.banque-france.fr> - Tel : +(33) 01 49 95 40 00
- Titre de Conseiller en Investissement Financier (**CIF**), sous le contrôle de l'**AMF** (Autorité des Marchés financiers) 17 Place de la Bourse, 75002 Paris 01 53 45 60 00
- Membre de l'**ANACOFI** (Association Nationale des Conseillers Financiers), ANACOFI-IMMO et ANACOFI-CIF référencé sous le N°E003684
- **Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière** conformes aux articles L.530.1 et L.530.2 du Code des Assurances : Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier (CMF); Souscrites auprès de : MMA ENTREPRISES Numéro de police : 114231724

RCP : IOBSP-CIF-Agent Immobilier-Conseil aux Entreprises-Démarchage Bancaire et Financier-COA (sans encaissement de fonds de tiers)

Garantie financière IOBSP + ITI (sans maniement ni détention de fonds)

Mentions légale pour l'activité vente immo neuf et chasse immobilière :

- « **non détention de fonds pour compte de tiers** » et « **absence de garantie financière**»
- Lieux où est reçue la clientèle : Aix En Provence (13) - Evry (91) - Six Fours Les Plages (83)
- **numéro de la carte professionnelle** A15-5738 délivré le 07/04/2015 par la Préfecture des Bouches du Rhône ;

- Adresse de l'établissement SAS FINESIA : Conseil 190 rue Marcelle Isoard Bt A Oxydium Concept 13290 Aix En Provence Les Milles ;
 - Raison sociale SAS FINESIA Conseil
 - Le barème des prix des prestations proposées devra dorénavant également être publié sur le site internet - Les annonces de vente préciseront systématiquement le prix de vente du bien et à qui incombe le paiement des honoraires
 - Courrier électronique contact@finesia.fr Tél : 07.86.31.22.86 ou 09.67.79.55.64
 - Numéro de son inscription au registre du commerce et des sociétés 794325431
 - Capital social 4000 € et l'adresse de son siège social 190 rue Marcelle Isoard, Bt A, Oxydium Concept 13290 Aix En Provence Les Milles
 - Numéro individuel d'identification à la TVA FR03794325431
 - Titre professionnel (CIF Conseil en Investissement Financier)
 - État membre FRANCE dans lequel a été octroyé son titre professionnel ainsi que le nom de l'ordre ou de l'organisme professionnel auprès duquel il est inscrit (Loi 2004-575 du 21-6-2004 art. 19) ANACOFI-CIF
 - Lieux de réception clients / vitrine / publicité / site internet: Rémunération à la charge de l'acquéreur Rémunération à la charge du vendeur - Prix de vente du bien, avec honoraires inclus - Prix de vente du bien avec honoraires exclus - Rémunération indiquée TTC - Si en %: éléments de calcul - Qui en a la charge - Prix de vente du bien avec honoraires exclus - Rémunération indiquée TTC - Si en %: éléments de calcul - Qui en a la charge
 - Les agents immobiliers doivent respecter les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 (dite "loi informatique et libertés") refondue par la loi 2004-801 du 6 août 2004 qui impose de déclarer à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) les traitements automatisés de données à caractère personnel. La CNIL autorise la collecte des informations suivantes: adresse électronique des intéressés (locataire, copropriétaire, acquéreur,...); date et lieu de naissance des candidats (locataires, caution, vendeur ou de l'acquéreur d'un bien immobilier); nationalité; information relative à la conclusion d'un pacte civil de solidarité (Pacs) par le futur locataire ou le futur acquéreur (sous réserve de l'accord exprès de ces derniers)
 - Gestion des conflits d'intérêt/ Médiation : proposition d'une procédure de recours à la médiation pour tous les litiges nous opposant à nos consommateurs : médiation gratuite pour le consommateur, et possible qu'après échec d'une tentative de résolution amiable (réclamation). Médiateur **ANACOFI IMMO: ANM Conso**
- DER / FIL
- Courrier traitement des réclamations si réponse négative
- Si vous êtes saisi en médiation, l'ANM vous en informe; vous avez 8 jours pour refuser en expliquant pourquoi